



Mairie de Boissy-sans-Avoir

BULLETIN MUNICIPAL

Editorial



Bonjour,

Les électeurs ont désigné leur nouveau conseil municipal.

Celui-ci, à son tour, a élu ses représentants dans les divers syndicats intercommunaux et désigné les membres des différentes commissions.

Comme nous le pressentions depuis un an, cette nouvelle mandature sera difficile : de nouvelles dépenses vont être à la charge des communes (instruction des permis de construire, rythmes scolaires...) alors que, dans le même temps, l'Etat diminue ses dotations sur lesquelles il continue à prélever des sommes importantes.

La première conséquence pour notre commune sera un ralentissement très important voire un arrêt des investissements.

La nouvelle Loi sur l'urbanisme est très inquiétante pour nos villages ruraux.

L'intercommunauté n'a pas encore donné de retombées économiques favorables.

Malgré tout, le parking de la salle des fêtes et le terrain d'évolution sont sur le point d'être terminés et un abribus sera édifié dès que la subvention du Département nous sera notifiée.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de la vie de notre commune et nous vous donnons rendez-vous le 23 mai pour la fête des voisins.

J.-P. Corby

La nouvelle équipe municipale

J.P CORBY	Maire
F. TOIS	1 ^{er} adj. Finances
P. FOUCHER	2 ^{eme} adj. Fêtes et loisirs - Scolaire
J. LOPES	3 ^{eme} adj. Fêtes et loisirs - Travaux et routes
J. MATHÉ	4 ^{eme} adj. Communication
M. BALMELLE	Conseiller Fêtes et loisirs - Travaux et routes
G. CHARVALANGE	Conseiller Travaux et routes
J. CORBY	Conseiller Travaux et routes
P. COSNEAU	Conseiller
L. DELECROIX	Conseiller Communication - Fêtes et loisirs - Scolaire
S. JEAN	Conseiller Fêtes et loisirs - Scolaire
C. MATHIEU	Conseiller Fêtes et loisirs
P. MONSÉGAUD	Conseiller Finances - Communication
P. PALIN	Conseiller Communication
D. PAVARD	Conseiller Finances - Travaux et routes

Centre de loisirs

L'accueil de loisirs intercommunal de Montfort l'Amaury accueillera vos enfants du 7 juillet au 1 août 2014.

Un avis vous sera transmis dès la réception en mairie des dossiers d'inscriptions.

Une participation de la municipalité est accordée à chaque famille (en fonction de son coefficient familial).

La classe découverte

L'école de Boissy-sans-Avoir part en Classe découverte.



Ce projet guide les enfants depuis le début de l'année scolaire (carnaval, marché de printemps...)

Il intègre des objectifs pédagogiques et culturels : la vie en collectivité, la découverte du milieu marin (pour le cycle 2) et la découverte de l'astronomie (pour le cycle 3).

D'ici quelques jours (du 12 au 16 mai) les enfants de l'école seront accueillis au centre « La Rose des Vents » à Piriac sur mer (Loire atlantique).

Cette classe découverte a un coût et n'aurait sans doute pas été envisageable sans l'aide de tous.

Des manifestations ont été organisées tout au long de l'année par les parents d'élèves pour alimenter la caisse des écoles. La Mairie s'est engagée dans ce beau projet au travers d'une subvention.

Cet évènement devrait rester ancré dans la mémoire de nos enfants !

Rappel de quelques règles sur les bruits...

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc... ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

D'autres bruits peuvent également gêner vos voisins, qu'ils soient émis de l'extérieur (chien, deux roues) ou bien même de l'intérieur des habitations (sonos, instruments de musique, etc.)

Respectez vos voisins !

Ce mois-ci à la bibliothèque

"L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire IKEA" de R. Puertolas

"Aleph zéro" de J. Ferrari

"Les anges meurent de nos blessures" de Y. Khadra

"Et soudain tout a changé" de G. Legardinier

"Kaïken" de C. Granger

"Secrets d'histoire" (4 tomes) de S. Bern

"Dr Sleep" de S. King

"Une part de ciel" de C. Gallay

"Inferno" de D. Brown

Bibliothèque municipale de Boissy-sans-Avoir :

lundi de 10h00 à 11h30, mercredi de 10h30 à 12h30, samedi de 10h30 à 12h30

...et les coups de cœur :

"Une vie entre deux océans" de M. Stedman

"Le murmure de l'ogre" de V. Musso

"Silex and the city" de Jul

"Au revoir là-haut" de P. Lemaitre (dernier Goncourt)

"La petite marchande de souvenirs" de F. Lelord

"Momo petit prince des bleuets" de Y. Hassan

Trois mois de travaux.

Reste l'éclairage, le gazon et tout ce qu'on a oublié.

C'est décidé : **le terrain d'évolution ouvrira le jour de la fête des voisins** autour d'un **vin d'honneur** offert par le Maire.

Dans mon activité de services à la personne, j'ai reçu des demandes sur les aides du Conseil Général et leur attribution.

Ces questions entrent dans le cadre de la mission d'information du CCAS :

- Qui peut bénéficier de l'APA?
- Qu'est-ce que l'AGIRR?
- Quelles sont les aides proposées pour le maintien à domicile des personnes âgées

Des réponses sont ici :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1802.xhtml>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1229.xhtml>

Il est aussi possible de se renseigner aussi auprès des Mutuelles et des Caisses de Retraite qui peuvent accorder des aides supplémentaires (emplois d'aides à domicile...).

Enfin, le Conseil Général à Versailles est également à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Sandrine Quentin

Une buccéenne, Valérie Thorel, se lance dans le commerce de jouets, articles de décoration & puériculture en ouvrant une boutique dans notre village en complément du site Internet petitspilotes.com.

Sa boutique Petits Pilotes est ouverte au 11 rue de la mairie depuis le samedi 3 mai, les mercredis et samedis de 10h à 18h (et sur rendez-vous le reste de la semaine).

Venez découvrir cet univers dédié aux enfants !



Jeudi 15 mai

2eme acompte de l'Impôt sur le revenu

Mardi 20 mai

Date limite de dépôt de la déclaration **papier** 2014 des revenus 2013

Vendredi 23 mai

Fête des voisins - Ouverture du terrain d'évolution.

Dimanche 25 mai

Elections européennes 2014

Mardi 10 juin

Date limite de dépôt de la déclaration **internet** 2014 des revenus 2013

Abonnez-vous à la version informatique du bulletin municipal :

Dans un souci économique, écologique et pratique, vous souhaitez recevoir les prochains bulletins par email... Rien de plus simple :

Envoyez à l'adresse suivante : bulletin@boissy-sans-avoir.fr votre nom et votre adresse